

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL-MEGHAIER

DAIRA D'EL-MEGHAIER

COMMUNE DE STILL

NIF : 42200200005709610000

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Le président de l'A.P.C de Still (w) EL-MEGHAIER

En application de la loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et du décret présidentiel Conformément aux dispositifs de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national restreint N° 04/2025, qui a pour objet:

APPROVISIONNEMENT DES CANTINES SCOLAIRES EN DENREES ALIMENTAIRES

Que l'attribution provisoire du projet indiqué est selon le tableau suivant :

Intitulé du projet	Entreprise	N.I.F	Montant minimum du l'offre en TTC (DA)	Montant maximum du l'offre en TTC (DA)	Délai de livraison	Note offre technique	Observations
Approvisionnement Des Cantines Scolaires en Denrees Alimentaires	Commerce multi-detail hassinat elhani still el-meghaier	17339270090016905700	10.712.501,00	11.750.573,50	cent cinquante (150) jours	30/50	Attribution provisoire

Les soumissionnaires peuvent se rapprocher auprès du service d'équipement de l'A.P.C de Still au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de la présente attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Les soumissionnaires contestent ce choix peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés publics de l'A.P.C de Still dans un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis dans la presse quotidienne nationale conformément aux dispositifs de l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.